



1. GRADE, METIER, EMPLOI

Grade	Psychologue ou neuropsychologue
Emploi	Psychologue ou neuropsychologue
Métier	Psychologue ou neuropsychologue
% temps	50% à 100 % (à définir) en CDD 1 an

2. AFFECTATION

Pôle	Direction
Structure interne (CR - Code et Libellé)	Centre de Ressources Autisme Rhône Alpes (CRA RA)
Unité fonctionnelle (Code et Libellé)	Centre de Ressources Autisme Rhône Alpes (CRA RA)

3. RATTACHEMENT HIERARCHIQUE ET FONCTIONNEL

Rattachement hiérarchique administratif : Directrice Adjointe du CRA RA

Rattachement hiérarchique fonctionnel : Directrice Médical du CRA RA et du Médecin neuropédiatre responsable du pôle Enfant du CRA RA

4. AMPLITUDE HORAIRE – HORAIRES – CYCLE

Temps de travail : Cycle de travail de 38H20

Amplitude horaire : de 9h00 à 17h00

Horaires de travail : du lundi au vendredi de 09h00 à 17h00.

Repos fixe : samedi/dimanche/jours fériés

Congés : 28 CA – 19 RTT pour 100% de temps de travail, sinon au prorata du temps de travail

5. CARACTERISTIQUES DU LIEU D'EXERCICE

Le Centre de Ressources Autisme Rhône Alpes (CRA RA) est intégré au dispositif CRA qui est un groupement sanitaire et médico-social régit par le CH Le Vinatier.

Le réseau du CRA se compose de 11 partenaires hospitaliers et médico-sociaux répartis sur l'ensemble du territoire Auvergne Rhône-Alpes.

Les locaux du CRA RA sont situés au bâtiment 211, sur le site du CH Le Vinatier (95 bd Pinel à Bron). L'équipe du CRA se compose d'environ 28 équivalents temps pleins soit plus d'une trentaine de professionnels évoluant en fonction des missions.

Les missions du CRA :

- Accueillir, conseiller, orienter les familles, professionnels, étudiants et personnes avec autisme.
- Met à disposition de l'information, de la documentation et des outils.
- Promouvoir et assurer la réalisation des évaluations diagnostiques selon les recommandations de la Haute Autorité de Santé (HAS).
- Sensibiliser et former les professionnels et les aidants familiaux, apporter un appui technique aux équipes de proximité.



- Participer à l'animation d'un réseau régional des acteurs concernés par l'autisme.
- Diffuser les informations actualisées sur l'autisme et les recommandations de bonnes pratiques.
- Développer la recherche en s'impliquant dans des projets de recherche et les enseignements universitaires.

6. DEFINITION GENERALE DE LA FONCTION

La ou le psychologue/neuropsychologue intégrera l'équipe du pôle enfant du CRA RA, notamment dans le cadre de l'évaluation d'enfants avec Trouble du Spectre de l'Autisme (TSA), la Mesure 13 de la stratégie nationale pour les Troubles du Neurodéveloppement (TND). Cette mesure concerne le repérage et diagnostic des enfants et adolescents avec un Trouble du Spectre de l'Autisme (TSA) dans les établissements sanitaires.

Dans le cadre des missions globales du CRA, la ou le psychologue/neuropsychologue sera également amené(e) à participer à la recherche, à l'animation de groupes, de formations, mais aussi, pour ce qui la/le concerne, aux différentes réunions et réseaux animés par le CRA RA en région Rhône-Alpes et au niveau national avec le Groupement des Centre Ressources Autisme (GNCRA).

7. ACTIVITES PRINCIPALES

1. Evaluations diagnostiques autour de situations complexes d'enfants présentant un TND :

- Évaluations
- Préconisations
- Synthèses avec les professionnels

2. Réseaux :

- Réunions des réseaux animées par le CRA
- Réseau des professionnels du GNCRA
- Partenariat avec l'Education Nationale

3. Repérage et aide au diagnostic des enfants et adolescents :

- En lien avec la Mesure 13 déployée par le CRA Rhône-Alpes : diagnostiquer les différents TND des enfants et adolescents sans diagnostic en ITEP, IME, EAAP, MECS

4. Formations :

- Sensibilisations pour les professionnels et les aidants
- Formations au diagnostic de l'enfant

5. Animation de groupes

- Groupe fratrie
- Groupes d'aidants
- ETP

6. Recherche

- Cohorte Marianne
- Evaluations dans le cadre de projets collaboratifs avec la fédération des TND FIND-HCL

L'ensemble de ces missions devra s'effectuer dans le respect des procédures et de la réglementation applicable au sein du CHS le Vinatier, du respect des pratiques du CRA, et des recommandations de bonnes pratiques professionnelles.



8. COMPETENCES ET QUALITES REQUISES

8.1. Formation souhaitée

- Master de psychologie ou MASTER 2 neuropsychologie ou Master psychologie du développement.

8.2. Expérience professionnelle

- Expérience de la passation de tests d'évaluation de l'enfant et de l'adolescent TSA.
- Expérience clinique de prise en charge d'enfants et/ou d'adolescents TND.

8.3. Compétences et Connaissances attendues

- Connaissance des tests psychométriques adaptés à cette population
- Connaissances en psychologie du développement
- Être familiarisé avec les outils d'évaluation dans le champ du TSA ou volonté de se former
- Connaître les approches, méthodes et outils adaptés en matière de TSA
- S'inscrire dans un travail d'équipe pluridisciplinaire
- Posséder de bonnes capacités d'analyse, de synthèse et rédactionnelle
- Maîtriser l'utilisation de la vidéo, l'informatique et des outils bureautiques

8.4. Qualités professionnelles attendues

Le métier requiert :

- Une ouverture vers les autres professionnels avec une flexibilité pour répondre à leurs attentes
- Être capable d'autonomie, de flexibilité et d'initiative tout en collaborant avec une équipe pluridisciplinaire
- Adopter une posture adaptée et professionnelle relativement aux situations rencontrées
- S'inscrire dans une dynamique de formation et une démarche permanente de mise à jour des connaissances scientifiques dans le domaine des TND
- Respecter les principes de discrétion et de secret professionnel
- Sens aigu de la mission du service public et de l'éthique professionnelle
- Capacité d'écoute et d'empathie
- Rigueur dans les missions confiées
- Disponibilité et souplesse de fonctionnement

CARTE D'IDENTITE DU DOCUMENT

Pôle Emetteur

Direction

Modifications apportées par la nouvelle version

Rédaction	Vérification	Validation
Nicole SEON-CLAVAUD Directrice Adjointe CRA RA	Prénom/Nom Fonction	Prénom/Nom Fonction